

Assemblée générale

Date : 22.10.2016

Heure : 17h00

Lieu : St-Gingolph, salle polyvalente

Réunion organisée par :	FMBV	Type de réunion :	Assemblée générale
Mené par :	Jérôme Favre	Secrétaire :	Claude Schmidli

Participants:

Membres FMBV, comité et commission musicale FMBV et divers invités.

Excusés :

Mme la Conseillère d'État Esther Weaber-Kalbermatten, MM. Valentin Bischof, Président de l'ASM, Jean-Maurice Delasoie, ex Président ACMV, Georges Fornay, membre d'honneur de la FMBV, Fabrice Vernay et Dany Rossier membres commission musicale FMBV, Aloys Maillard et Samuel Cottet membres comité FMBV.

Compte-rendu

Point de l'ordre du jour : 1

Ouverture de l'assemblée

Intervenant : Jérôme Favre

Notre président remercie Les enfants des 2 Républiques qui ont joué pour la dernière fois officiellement « Mon Bas-Valais ». Il salue la présence des représentantes et représentants des sociétés, leurs présidents et présidentes, M. le curé Philippe Buttet, M. Bruno Fai, Président des Enfants des 2 Républiques, M. Serge Béguelin, Président du CO du festival 2017, M. Christian Bohnet, Représentant ACMV et Président de l'Harmonie de Martigny, Mme Margrit Picon-Furrer, Membre du comité de l'ACMV, M. Jonathan Bochaty, banneret de la FMBV, M. Christian Blanchut, représentant des vétérans du Valais Romand, M. Jacques Claivoz, compositeur de la nouvelle marche d'ensemble de la FMBV, Mlle Julie Parel, lauréate du challenge du concours des jeunes, M. Mario Antoniazzi, Président de la fédération des musiques du Chablais et son vice-président, Mme Géraldine Pflieger, Maire de St-Gingolph France et M. Bertrand Duchoud, Président de St-Gingolph Suisse.

Partie statutaire : l'assemblée se déroule une fois par année, une semaine avant l'assemblée de l'ACMV dans la localité organisatrice du prochain festival, les convocations des membres avec l'ordre du jour doivent être envoyées 20 jours avant l'assemblée.

Si une société demande un ajout dans les divers, ceci doit se faire 60 jours avant l'assemblée au comité de la FMBV.

Jérôme nous fait la liste de l'ordre du jour. Il demande si les représentants veulent des votes aux bulletins secrets. Personne ne veut voter aux bulletins secrets.

Jérôme va agrémenter notre assemblée de diverses réflexions ou anecdotes, vu la fin de son mandat.

Il commence par constater que les propositions du comité ont été acceptées à l'unanimité de l'assemblée. Une seule fois une proposition a été refusée par 22 non et 2 oui.

Point de l'ordre du jour : 2

Hommage aux défunts

Intervenant : Philippe Buttet

M. le curé Philippe Buttet nous parle des anciens membres des Enfants des 2 Républiques. Il a eu l'occasion malheureusement d'amener des musiciens à leur dernière demeure en compagnie de la fanfare. Il demande pour tous ceux qui nous ont quittés d'être auprès de notre Dieu qui nous aime. Que le seigneur nous bénisse tous.

Les Enfants des 2 Républiques jouent un choral de circonstance.

**Point de l'ordre
du jour : 3**

Accueils de la commune

Intervenant : Mme Pflieger et M.
Duchoud

Après les salutations de circonstances, Mme Pflieger nous parle de St-Gingolph entre lac et montagne, entre France et Suisse et de la Morge, petit torrent tranquille ou dévastateur. St-Gingolph est partagé en deux depuis 1569, date de la mise en place de la frontière par le duc de Savoie et le gouvernement valaisan. Depuis, St-Gingolph vit avec une église, un cimetière, un seul stade, de nombreuses sociétés binationales et une fanfare, Les Enfants des 2 Républiques. Il y a un seul village, mais avec les diversités suisses ou françaises. Les Gingolais empruntent le vin et la joie de vivre ensemble aux Valaisans, ils empruntent à la France l'esprit frondeur, prendre son destin en main et de ne pas se laisser dicter sa conduite. La frontière fait aussi partie de la vie des Gingolais. Ils la traversent pour le carnaval, les fêtes nationales et la fête de la châtaigne. La cohésion du village est devenue encore plus forte les 22 et 23 juin 1944, lors de l'incendie du côté français par les troupes nazies. La commune, l'armée suisse et son lieutenant-colonel Schwarz ont ouvert la frontière aux habitants français de St-Gingolph pour leurs offrir l'asile politique. La solidarité s'est étendue dans tout le Valais et le canton de Vaud. Il y a souvent des bouchons à la frontière, mais le souvenir de ces jours de solidarité reste dans le cœur des habitants.

M. Duchoud souligne que c'est la première fois qu'il accueille une assemblée avec sa collègue française. Il nous parle du conseil semestriel qui réunit les 2 conseils communaux suisse et français pour décider d'aménagements concertés de part et d'autre de la Morge. Il cite la réalisation du belvédère sur la frontière, soutenu par l'Europe et la Confédération. Il espère créer une zone franche pour augmenter l'attractivité du village pour les touristes. Il remercie les Enfants des 2 Républiques pour leur ouverture sur les 2 pays, trait d'union fort et unique en Valais. La fanfare participe à toutes les manifestations suisses et françaises, tristes ou joyeuses. Il se réjouit d'entendre Marignan lors du festival 2017.

Mme Pflieger nous parle de l'eau qui est présente partout, le lac et ses bateaux et barques, la Morge, rivière française qui peut devenir torrentielle et tout détruire sur son passage, les sources qui naissent dans la forêt. Elle se réjouit de voir les musiciens passer d'un côté et de l'autre de la frontière dans la joie du festival et d'être à St-Gingolph en mai 2017.

Ils souhaitent aux représentants une assemblée fructueuse. La municipalité offrira un apéritif en fin d'assemblée.

**Point de l'ordre
du jour : 4**

Appel des sociétés

Intervenant : Jérôme Favre

Rappel statutaire ; chaque société est tenue de se faire représenter à cette assemblée des délégués. Une amende de 100 francs sera facturée aux sociétés absentes.

Jérôme fait l'appel des sociétés et Nicole Saugy distribue la nouvelle marche d'ensemble «Blackwood» de Jacques Claivoz. Morgins est excusé. Notre caissière prend note pour l'encaissement de l'amende de 100 francs.

**Point de l'ordre
du jour : 5**

Nomination des scrutateurs

Intervenant : Jérôme Favre

Messieurs Côme Vuille et Jonathan Bochatey sont nommés scrutateurs pour cette assemblée. L'assemblée ne demande pas de votations à bulletins secrets.

Selon Jérôme « Comme ce sont des juristes on ne risque rien.... Quoi que »

**Point de l'ordre
du jour : 6**

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2015

Intervenant : Jérôme Favre

Le procès-verbal de l'assemblée 2015 est sur le site de la FMBV. Personne ne demande la lecture du protocole. Il est accepté par l'assemblée. Jérôme Favre remercie Claude Schmidli pour la tenue du protocole.

Jérôme remercie Claude pour son travail, sa serviabilité et son engagement depuis 8 ans. Il souligne que Claude enregistre toute les séances et les réécoute pour rédiger les procès-verbaux.

**Point de l'ordre
du jour : 7**

Rapport d'activité du Président

Intervenant : Jérôme Favre

Jérôme nous fait un résumé de son rapport qui est disponible sur le site de la FMBV. Tout d'abord il remercie le comité administratif et la commission musicale pour le travail de cette saison. Il souligne le beau festival et le concours des jeunes de Martigny. Il a trouvé la prestation des jeunes, lors de la finale, d'une grande qualité musicale. Il parle du Workshop de janvier sur le recrutement et l'intégration des jeunes. Une synthèse de ce jour est également sur le site. Il y a eu ensuite le giron du district de St-Maurice sous la neige à Salvan. Il remercie les sociétés pour cette initiative qui permet de nouvelles rencontres entre les sociétés et les musiciens. Pour le moins positif, l'abandon de l'orchestre des jeunes, faute de participants. Pas de participation aux Juniors Days de Martigny par manque soutien de musiciens et des sociétés.

Son rapport est accepté par les représentants.

**Point de l'ordre
du jour : 8**

**Finances : a. Compte 2015-2016
b. Vérificateurs des comptes
c. Budget 2016-2017**

Intervenant : Édith Frei

Edith nous parle des comptes 2015 et 2016. Elle souligne que les factures pour les amendes ou pour le festival ont été payées sans retard. L'harmonie de Martigny a offert l'apéritif du samedi, ce qui nous fait des frais en moins. Produit 2700 francs. Pour le concours des jeunes, pas de sponsor pour 1500 francs. Pas d'orchestre des jeunes = 350 francs de frais en moins. Le Workshop de Val d'Illeiz nous a coûté 687 francs. Le soutien de l'ACMV de 1500 francs pour le concours des jeunes n'a pas encore été payé, mais il sera versé d'ici peu. Le Clavier nous fait de super prix pour l'accordage des pianos. Sans le sponsor, mais avec les amendes, le résultat est un bénéfice de 508 francs pour la saison. La fortune de la FMBV est à 12990 francs sur les comptes et les 1500 francs en attente de l'ACMV.

Les comptes ont été contrôlés par l'Harmonie de Martigny, en la personne de Maxence Métral et le rapport est lu par Jonathan Bochaty. On procède au vote sur les comptes. Acceptés par l'assemblée à l'unanimité.

Le comité remercie les sponsors du concours : la LoRo, l'ACMV et Le Clavier.

Edith Nous présente ensuite le budget. Pas de grands changements prévus. On continue de provisionner pour la future nouvelle marche. La FMBV va racheter en 3 x 500 francs l'application pour Smartphone développée par l'Harmonie de Martigny. Aloys Maillard nous a trouvé un sponsor pour 2017. Bénéfice prévu de 110 francs.

M. Claivoz nous dit que le tarif pour la composition d'une marche est à la hausse. Il faut prévoir une plus grande provision pour la future marche.

Suite à une question des représentants, Nicole Saugy précise qu'il y a eu 3 marches proposées à la Commission Musicale. Lors de la réception des pièces, le fichier musique et le nom du compositeur étaient séparés. Il y a eu donc un choix à l'aveugle.

Le budget est lui aussi accepté à l'unanimité par l'assemblée. Remerciements à Edith Frei pour la tenue irréprochable des comptes.

Jérôme la remercie pour son travail durant les 8 années passés. Les finances se sont améliorées. Merci encore à Aloys pour son travail de recherche de sponsor. Les coûts de fonctionnement ont baissé. Merci aussi à Edith pour son entrée presque involontaire au comité à Troistorrents. Une fourmi (1000 francs) virtuelle pour elle.

Comme Fabrice Vernay est retenu par son travail, c'est Fabrice Reuse qui fait un résumé du rapport du président. Les examens cantonaux ont eu lieu comme d'habitude à Massongex au mois d'avril. Certains élèves ne sont pas bien préparés. Il faut que les responsables d'école sensibilisent leurs professeurs pour donner toutes les informations utiles pour cet examen. Le concours des jeunes solistes s'est très bien passé à Martigny. La catégorie ensembles a été ouverte. Nous espérons pouvoir garder cette catégorie pour 2017, si le nombre d'inscrits est supérieur à 5. Une version Midi de la marche d'ensemble sera à disposition sur le site de la FMBV d'ici peu.

Le rapport est approuvé par l'assemblée à l'unanimité.

La CM est toujours à disposition des sociétés pour leur donner un coup de main ou des informations. Il remercie les professeurs et les écoles de musique pour leur formation auprès des élèves.

Nicole remet le trophée de la FMBV à Julie Parrel, première lors du concours des jeunes solistes à Martigny. Jérôme remercie la CM pour ses travaux durant l'année et durant le concours des jeunes.

Jérôme remercie Thierry Fournier, ancien membre du comité, pour son soutien au challenge de la FMBV. Samuel Cottet était au départ président de la commission. Il a mis de l' «ordre» dans cette commission avant de rejoindre le comité. Merci à lui pour son travail, son sens de l'humour et pour les agapes de fin de journée au vert. Merci à la commission de musique pour son travail et son sérieux depuis toutes ces années.

Après les salutations de circonstances, M. Bohnet excuse M. Moret, président du CO, retenu ailleurs. Durant son rapport des images du festival sont diffusées sur écran. Comme l'Harmonie Municipale avait organisé la fête Cantonale des musiques il y a 2 ans, l'organisation du festival a été grandement facilitée. L'utilisation de la nouvelle salle de l'Alambic a amélioré le déroulement du festival lors de la finale du concours des jeunes et le dimanche pour les prestations devant jury. La recherche de sponsors, de dons et des bénévoles a été péjorée par la succession des événements. L'application pour smartphone a eu un beau succès. Malgré une légère déception au niveau financier, la fête fut belle et de nombreux témoignages de remerciements furent transmis aux organisateurs. M. Bohnet nous fait ensuite un résumé des 3 jours de fête. Il remercie les 4 sociétés de la FMBV pour leurs prestations du vendredi devant un nombreux public. Le concours des jeunes du samedi et le gala avec les chanteurs de Bovernier ont eu aussi un bon accueil par le public. Les prestations du dimanche matin devant jury ont servi de préparations à la Fête Fédérale de Musique de Montreux. Malheureusement la météo a perturbé la suite de la journée. Le concours de marche a eu lieu, mais les prestations de l'après-midi ont dû être déplacées. Merci aux sociétés pour leur compréhension. Une belle ambiance également lors de la partie officielle du soir. Merci aux Enfants des 2 Républiques pour l'animation musicale, en particulier pour « Marignan ». Le souvenir de ce festival restera dans les mémoires des Martignerains.

M. Bohnet conclut, en remerciant les représentants pour leur écoute, en souhaitant plein succès aux organisateurs de St-Gingolph en 2017.

Jérôme nous dit que depuis 2010, il se prépare à un festival avec de la pluie. Est-ce parce qu'il avait prévu de partir cette année ou le fait que le festival soit à Martigny... Alors il s'excuse pour la pluie lors du festival.

M. Serge Béguelin, Président du CO, salue les représentants des sociétés. Le travail a commencé au mois de mars avec les 13 commissions. Le cahier des charges fourni par la FMBV lui a été bien utile pour lancer le travail du comité. Le comité de St-Gingolph nous présente, sous la forme d'un survol avec un drone, les différents endroits de la manifestation. La place du morceau d'ensemble, côté français, les salles du concours des jeunes et des prestations du dimanche et les podiums en Suisse ou en France. La cantine sera sur la place de la gare. Samedi, soirée du Swiss Comedy Club. Magnifique travail du CO. Un grand bravo à eux. Une des particularités sera la gestion en euro et en franc suisse. La grosse difficulté sera de bloquer la route internationale et la douane durant 2 heures lors du défilé. Il faut que les musiciens aient leur carte d'identité.

Jérôme propose de modifier les statuts pour réduire la durée du mandat du comité de 4 à 3 ans. Les mandats de la FMBV seront décalés par rapport à l'ACMV.
Comme d'habitude l'assemblée accepte à l'unanimité.

Jérôme demande en premier s'il y a un candidat dans la salle. Pas de réponse.

Il demande ensuite à l'assemblée si elle est d'accord que le comité travaille à 6 au lieu de 7 membres selon les statuts. Il demande un vote pour une dérogation d'un an en attendant de trouver un autre membre. Il demande également la possibilité qu'un membre prenne 2 fonctions malgré les statuts actuels.

Le vote de l'assemblée : oui 24, non 0 et pas d'abstention.

Jérôme lit la lettre d'Aloys Maillard. Il s'excuse de ne pouvoir être présent lors de cette assemblée. Il remercie le comité pour son travail et sa bonne humeur. Il nous parle des clés d'organisation qu'il a pu créer, grâce à l'aide du comité et de la CM. Il a également créé un dossier TVA. Il a participé à de nombreux concerts des sociétés de la FMBV. Il remercie toutes les personnes (directeurs, présidents et autres membres) qui s'occupent avec enthousiasme de nos sociétés de musique. Merci à tous.

Jérôme remercie Aloys pour son travail au sein du comité, en particulier lors du changement de comité il y a 8 ans.

Jérôme donne la parole à Nicole Cretton, présidente de l'Espérance de Vionnaz, pour la présentation de son candidat. Mme Cretton nous présente Guillaume Rouiller. Guillaume joue du cornet depuis 10 ans. Il a 23 ans. Il est secrétaire de la fanfare. Professionnellement il a un CFC d'employé de commerce, une maturité commerciale et un Bachelor en économie d'entreprise. Il travaille actuellement au Ressources Humaines de l'Etat du Valais. Il est enjoué et consciencieux. L'Espérance de Vionnaz vous le recommande vivement. Applaudissement pour Guillaume.

Le deuxième candidat n'est pas là. M. Eric Repond de la Vouvryenne nous le présente. M. Repond nous lit la propre présentation de Gaspard Vignon. Gaspard a débuté sa carrière musicale en 1998 en prenant des cours de saxophone à l'école de musique de la Vouvryenne. Il est membre de cette société depuis l'automne 2000. De 2009 à 2015, il a été membre du comité en tant que responsable de la commission musicale. Il a été membre du CO du festival 2015. Il a suivi des cours à la haute école de musique de Lausanne. Il termine des études de cinéma à l'université de Lausanne. Il dirige 2 chœurs mixtes. Il veut partager ses connaissances musicales et humaines au sein du comité de la FMBV. Il accepte également la présidence de ce comité. Il veut faire son maximum pour l'avenir des sociétés et des jeunes de la FMBV.

Comme il n'y a pas d'opposition, les 2 candidats sont élus ensemble. Pas de changement, l'assemblée élit les 2 candidats à l'unanimité.

Jérôme nous raconte que lors d'une séance, après sa décision de quitter le comité, le reste du comité a constaté que le président ne sert à rien. Mais comme il faut un président, Gaspard Vignon se propose comme candidat.

Les délégués acceptent cette candidature par acclamation.

Pas de changement à la commission musicale. Tous les membres restent avec Fabrice Vernay à la tête.

Jérôme remercie Nicole Saugy pour son travail comme secrétaire de la commission musicale et au concours des jeunes pour le comité. Il la remercie pour son engagement exceptionnel, son dynamisme qui peut être parfois un peu volcanique, son énergie positive, son dévouement pour le concours des jeunes.

Le représentant de l'Edelweiss de Martigny accepte le festival 2019 en levant son bulletin de vote.

La prochaine assemblée de la FMBV aura lieu à Muraz, comme d'habitude une semaine avant l'assemblée de l'ACMV.

Est-ce le hasard des choses, Jérôme quitte la présidence dans le village de l'ancien président, Il a fait son dernier festival dans sa ville, il a été élu un 18 octobre, Gaspard a accepté son poste le 18 octobre. Si cette suite continue, Gaspard va quitter son poste dans 23 ans au festival de Vouvry

En 2015 nous avons élu 2 personnes, Margrit Picon-Furrer et Cédric Chervaz au comité de l'ACMV. Cédric quitte son poste pour des raisons professionnelles. Malheureusement, il nous l'a annoncé très tardivement. Nous ne pourrions pas le remplacer pour l'assemblée 2016 de l'ACMV. Il nous faut une nouvelle dérogation, pour le cas où nous trouverions un candidat pour cette assemblée pour être élu sans son élection par la FMBV. Pas de remarques, l'assemblée accepte cette dérogation.

Jérôme remercie Margrit pour son excellent travail à sein du comité de l'ACMV et lui passe la parole.

Après les salutations d'usage, elle salue les représentants au nom du comité de l'ACMV. On voit que les gens qui s'engagent pour la musique sont de plus en plus rares. Margrit a du plaisir à participer aux séances du comité cantonal. Elle se réjouit de voir toute les sociétés à l'assemblée générale de Fully le 29 octobre.

Comme représentante de l'ACMV à la fête Fédérale des Musique, elle aurait dû écouter un maximum de sociétés valaisannes. Malheureusement elle s'est engagée comme bénévole, au départ pour 1 WE, mais vu le manque elle a dû en faire beaucoup plus. Les sociétés qui ont participé à la Fête Fédérale ont droit à un soutien de 1500 francs. Il faut présenter des comptes à la Loterie Romande. Actuellement c'est Christian Bohnet qui centralise les demandes pour les transmettre en groupe.

Le montant de 1500 francs pour le concours des jeunes a été viré un peu tardivement.

En tant que voisine, elle remercie les Enfants des 2 Républiques pour le travail accompli et pour l'organisation du festival 2017.

Pour finir, elle remercie et félicite Jérôme pour son travail pour la FMBV. Le comité cantonal lui offre une petite attention. Merci également à Aloys et Samuel pour leur engagement pour la musique.

Jérôme remercie l'ACMV pour son soutien. Le comité propose de nommer Jean-Maurice Delasoie membre d'honneur de la FMBV pour tout son travail au sein du comité cantonal et en tant que président de l'ACMV. L'assemblée acclame Jean-Maurice.

Jérôme a constaté que lors des assemblées cantonales ou d'autres, le mot apéro était souvent prononcé en préambule de discours plus ou moins long.

Pas de divers de l'assemblée.

Nicole Saugy nous dit qu'un des rêves de Jérôme était de défiler sur un cheval lors du festival. Elle lui offre un « cheval » fait d'un manche de balai avec une tête de cheval en mousse. Elle nous fait ensuite l'éloge de notre futur ex président. Celui qui a eu les rênes de la FMBV dans les moments faciles et ceux un peu moins. Merci pour ton travail et tes bons mots.

Respecter les délais pour ne pas avoir d'amendes.

Ne pas oublier l'assemblée de la semaine prochaine

Jérôme nous fait encore quelques remarques : sera-t-il libéré / délivré ? Il se félicite d'avoir connu tant de monde dans la fédération. Il se sent comme un retraité qui vivra les futurs festivals comme simple musicien. Il remercie toutes les sociétés pour leur amitié et pour leur enthousiasme. FAITES AU MIEUX pour l'avenir de l'art de la musique.

Les membres du comité sont à disposition des sociétés en tout temps pour des questions ou des précisions.

Il remercie encore les Enfants des 2 République pour l'accueil des sociétés.

Jérôme Favre clôt l'assemblée à 19h05.

Elle est suivie d'un apéritif offert par la Municipalité de St-Gingolph. Les Enfants des 2 Républiques nous offrent une petite aubade avec « Blackwood » en ouverture.

Agenda :

- 29 octobre 2016 Assemblée cantonale à Fully
- 8 avril 2017 à Massongex : examens cantonaux
- 26-27-28 mai 2017 à St-Gingolph : Festival
- Toute la saison concerts des sociétés de la FMBV.

Visitez notre site internet. www.fmbv.ch

Fait à Champéry par Claude Schmidli